

Commune DE VITRAC SUR MONTANE

Réunion ordinaire du conseil municipal du 18/07/2013

PRESENTS:

Mmes ANTOINE / BONELLO / DOUHET

M.MALAURIE /BACHELERIE /BABILLOT / FAURIE / PUGNET / STOPYRA / VITRAC

Absent non excusé :

M.MAURANGE

Début de la réunion à 20H30

Secrétaire de séance M.PUGNET Laurent élu à l'unanimité des membres présents

Lecture du compte rendu de la précédente réunion par M. LE MAIRE

Adoption du compte rendu de la dernière réunion

Déroulement de la réunion

Renouvellement du contrat de l'adjoint technique chargé de la cantine

Suite à la modification des rythmes scolaires nous devons modifier le contrat de l'adjoint technique chargé de la cantine à compter du 1^{er} septembre.

Le temps de travail passe de 21,50 heures (centième) à 22,90 heures.

Vote à l'unanimité du conseil pour acceptation de cette transformation

11 pour

0 contre

Révision du contrat de l'adjoint technique en charge de la garderie

Le contrat est révisé pour 19,75 heures (en centièmes).

Vote à l'unanimité du conseil pour acceptation de cette transformation

11 pour

0 contre

De plus, nous avons reçu une demande de titularisation de la part de l'adjoint technique en charge de la garderie, après discussion et échanges sur ce sujet un vote a été réalisé indiquant que

5 conseillés sont pour -4 sont contre - 1 abstention

L'ensemble des arguments sera exposé à l'adjoint technique en charge de la garderie surtout sur la possibilité qu'il y aura dans un proche avenir d'être selon les besoins à la disposition de l'agglomération de TULLE.

Emploi du temps de l'adjoint technique nouvellement recruté

Suite à la demande de réaliser des horaires adaptés en fonction des périodes climatiques, il est décidé d'attendre l'avis du centre de gestion, organisme d'état gestionnaire des droits du travail pour les communes.

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

À compter de la rentrée scolaire, les horaires d'ouvertures et de fermetures de la mairie seront les suivants :

Lundi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

Mardi : 8h30-12h15 / 13h15-17h

Mercredi : 8h30-12h

Jeudi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

Vendredi : 8h30-12h15 / 13h15-17h30

La mairie restera fermée au public le mardi afin de permettre de traiter l'administratif comptable récurrent.

Vote à l'unanimité du conseil pour acceptation de cette transformation

11 pour

0 contre

Echange de terrain M.MAZELIER / Commune de Vitrac

Mise en attente du dossier dans l'attente d'un retour du notaire

Acquisition de sauvegardes externalisées

L'hébergement des données informatiques doit être externalisé pour cela et après consultation nous prévoyons de confier ce stockage à la société opéra média pour un montant de 250 € HT pour l'installation et 90€HT par an d'hébergement.

Vote à l'unanimité du conseil : 11 pour

Point d'implantation du transport à la demande (TAD)

Dans le cadre de la compétence communautaire des transports à la demande, le conseil, à l'unanimité, décide que le point de prise en charge des personnes de Vitrac sur Montane sera en face de la mairie.

Demande d'aide à la reprise du restaurant de la Montane

Le restaurant n'a plus le droit d'ouverture et d'exercice.

Un projet de reprise du dernier commerce de Vitrac nécessiterait des aides.

Dossier à suivre

Questions diverses

- Mme LAFON institutrice nouvellement affectée à l'école ne souhaite pas exercer la surveillance de la cantine, cette surveillance sera assurée à tour de rôle par Aurélie et Nathalie.
- Aliénation du l'embranchement du CR 8 à Reix : suite au passage sur site du commissaire enquêteur, Mme Guignard décide d'abandonner le projet.

Fin de séance à 22h00